



- Communiqué de presse -

***Annonces et déclarations du gouvernement :
la Fédération UNSA TERRITORIAUX
s'inquiète et ne restera pas sans réaction***

La Fédération UNSA TERRITORIAUX déplore avec force les annonces et déclarations du gouvernement qui laissent penser qu'une fois de plus les fonctionnaires ne sont que des privilégiés qu'il faut « tondre » à la première occasion.

L'UNSA TERRITORIAUX s'inquiète notamment :

- Du décalage du calendrier de la mise en œuvre de l'accord PPCR, alors qu'il s'agit d'un ensemble de mesures équilibrées et âprement négociées avec le gouvernement précédent.
- De la « décorrélation » du point d'indice entre les trois versants de la Fonction Publique qui entraînera très rapidement une baisse des traitements spécifiquement dans la Fonction Publique Territoriale.
- Des conditions de la mise en œuvre de l'augmentation de la CSG pour les actifs mais aussi pour les retraités, qui se verraient, selon les informations connues, appliquer la double peine (augmentation de la CSG qui ne sera pas déductible du revenu imposable)
- Du projet de réforme des retraites.
- De la suppression programmée de postes dans la FPT, conséquence directe de la baisse des dotations vers les collectivités.
- De la suppression brutale des emplois aidés.
- De la transposition des ordonnances « travail » dans la FPT avec la mise en place d'une instance unique de représentation des personnels dans les collectivités, à l'instar du privé.
- Du manque de précisions concernant les fusions de collectivités (conseils départementaux, métropoles).
- Des conditions de la mise en œuvre de la prime de mobilité.

L'UNSA TERRITORIAUX maintient ses désaccords sur :

- Le gel de la valeur du point d'indice.
- Le rétablissement du jour de carence au 1er janvier 2018, qui vient se superposer aux mesures prises par les collectivités de lier les primes à l'absentéisme pour raison de santé.
- Le maintien de la baisse de la cotisation formation continue ; l'UNSA TERRITORIAUX demande le rétablissement du 1 %.

La Fédération UNSA TERRITORIAUX ne s'associe pas au mouvement du mardi 12 septembre initié par la CGT concernant les ordonnances « travail » et reste dans l'**attente de la rencontre sur l'emploi salarial du 10 octobre, pour décider de sa** participation à une journée d'action intersyndicale « Fonction Publique » et défendre les revendications de ses adhérents.

09/09/2017

Contacts presse : Jérôme François – 07 84 43 44 78